

Protection de la zone littorale au Bénin : Voici les grandes lignes à retenir de la loi N°2018-10 du 2 juillet 2018

Le Bénin, en tant que pays côtier, fait face à une pression croissante sur son littoral due à l'action humaine et naturelle. Au cours de ces dernières années, les activités humaines ont significativement dégradé cette zone. En réponse à cette situation préoccupante, le gouvernement béninois a initié un processus législatif visant à réguler et protéger le littoral.



*Les journalistes en séance avec le Projet WACA RESIP Bénin
Les réflexions et actions entamées ont donné naissance à la*

loi N°2018-10 du 2 juillet 2018, portant protection, aménagement et mise en valeur de la zone littorale. Cette loi, composée de 110 articles répartis en six livres, vise à définir un cadre juridique pour la protection, l'aménagement et la gestion de la zone littorale. Cette zone qui regroupe les communes riveraines de l'océan Atlantique jusqu'à 50 km sur le continent, couvre une vingtaine de communes des départements du Couffo, du Mono, l'Atlantique et du Littoral, de l'Ouémé et du Plateau.



Vue d'ensemble des participants

Pour garantir l'efficacité de cette loi, plusieurs décrets d'application ont été adoptés le 5 juillet 2023. Ces décrets couvrent divers aspects, tels que les techniques de pêches et d'aquaculture, les conditions d'autorisations et normes de rejet, la mise en conformité des documents d'urbanisme avec la loi. Il s'agit aussi de la création de la cellule nationale de protection et de gestion du littoral, l'interdiction d'enlèvement, de capture et de détention des espèces animales protégés, la gestion et la valorisation des déchets.

Cependant, adopter une loi ne suffit pas. Sa mise en œuvre et sa vulgarisation sont tout aussi importantes. C'est pourquoi le Programme de gestion du littoral ouest africain (WACA) Résip Bénin a réuni les professionnels des médias le mercredi 03 avril 2024 au siège du projet pour leur présenter les enjeux de la loi et ses décrets d'application.



Coodonnateur Hamidou Séko et la Juriste Pulchérie Donoumassou
Si le 4e pouvoir a été invité à cette rencontre, c'est au regard du rôle essentiel qu'il joue dans la diffusion d'informations et dans la sensibilisation du public. Pour Pulchérie Donoumassou, Juriste environnementaliste, Cheffe du service de la surveillance environnementale au ministère du cadre de vie, les médias constituent un maillon de la chaîne pour la vulgarisation de la loi. Des propos soutenus par le Coodonnateur Hamidou Séko, qui ne doute point qu'à la suite de la rencontre des messages justes, précis et clairs seront partagés avec les populations locales.



Présentation de Dr Abdou Salami Amadou

Le cadre juridique en matière de protection de la zone littorale est désormais solide selon Dr Abdou Salami Amadou, spécialiste en eaux et forêts du projet WACA Résip Bénin. Les populations sont invitées à prendre connaissance de cette loi et ses différents décrets d'application.

Encore faut-il rappeler que le projet WACA Resip prévoit des initiatives de sensibilisation des acteurs locaux et des citoyens afin de garantir que personne ne soit ignorant de cette législation.

Megan Valère SOSSOU

Pisciculture : La vie reprend près du lac Toho au Bénin

In May 2018, Lake Toho in south-west Benin experienced mass fish deaths. Since then, locals have pivoted towards aquaculture with support from the West Africa Coastal Areas Resilience Investment Project (Waca ResIP). The results have been encouraging with productivity increasing significantly. This transition aims to boost the national fish production, which is mainly artisanal and accounts for over 75% of the national output.

Protection côtière : À Hillacondji, l'océan bat en retraite

Coastal protection works at Grand Popo, on the border with Togo, have shown promising results. The constructions stabilized the coast and safeguarded populations long tormented by severe coastal erosion. Marked erosion escalated in 2012, threatening to deprive Benin of more than 12027 km² of its territorial waters. Cooperation between Benin and Togo reversed the threats. And now, the ocean has receded back 200 meters from its position in November 2022, eliminating the risks of sea surge-related floods. Recreational developments are planned post-stabilization.

Conservation de la biodiversité : Waca Bénin compte sur les femmes

Du Lac Toho à la mare aux crocodiles de Tannou, dans les départements du Mono et du Couffo, au sud-ouest du Bénin, les femmes deviennent progressivement les gardiennes de la biodiversité. Les Coopératives financées par le Projet d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest (Waca ResIP) transforment des vies, tant celles des membres de la faune que de la flore.



Une coopérative de femmes

Alors que le soleil se retire derrière les buissons de Kpoba, commune de Djakotomey, à 140 km au nord-ouest de Cotonou,

Houefa Bodrenou, ne se presse pas pour autant pour dévoiler la magie qui s'opère dans la coopérative Gbémondjou dont elle est la secrétaire générale. « Ne vous inquiétez pas. Même s'il fait tard, nous disposons d'un panneau solaire qui illumine nos vies et nous permet de poursuivre nos activités », confie-t-elle. Cette source d'énergie renouvelable, tout comme de nombreux autres équipements, a été acquise grâce au financement du Projet d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest (Waca ResIP).

Ce qui améliore significativement, depuis 2022, la productivité de ces femmes spécialisées dans la transformation du manioc en Gari et dérivés. « Waca nous a dotées de magasins et de salles de transformation, de tricycles, de bassines, d'un château d'eau, de machines à rappeuses et de ressasseuses. Cela nous a permis de passer d'une production de deux sacs de 315 kg par semaine à dix sacs. Nos vies ont changé. Nous pouvons désormais éduquer nos enfants et soutenir nos maris dans la gestion du foyer », se réjouit Houefa Bodrenou.

En choisissant de soutenir ces femmes de Kpoba, le projet connu sous son acronyme anglais Waca (West Africa Coastal Areas Program) vise à réduire les pressions sur les ressources naturelles. « Beaucoup pensent que nous sommes concentrés principalement sur la lutte contre l'érosion côtière. Cependant, il y a le Fonds pour l'Environnement Mondial, qui ne finance pas les infrastructures grises, mais qui appuie la préservation de la biodiversité et la lutte contre la pauvreté », explique Abdou Salami Amadou, responsable des activités, sous financement du Fonds pour l'Environnement Mondial à Projet Waca ResIP-Bénin.

Aider les femmes, signifie protéger « l'hippopotame »

A Kpoba, l'appui cible principalement l'Aire Communautaire de Conservation de la Biodiversité d'Adjamé qui fait partie de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Mono,

reconnue par l'UNESCO en 2017. Le site situé dans l'arrondissement de Kpoba sur la rive Est du Fleuve Mono, abrite diverses espèces de faune, dont l'hippopotame, le sitatunga (*Tragelaphus spekei*) en danger dans la région, et le singe à ventre rouge (*Cercopithecus erythrogaster erythrogaster*) endémique au Dahomey Gap.

« Nous disposons ici d'une aire communautaire de proximité, la marre d'Adjamé, où l'espèce emblématique protégée est l'hippopotame. Si nous permettons aux communautés de continuer la chasse, d'ici quelques années, l'hippopotame pourrait disparaître de cette partie du sud-ouest de notre pays. C'est pourquoi nous avons décidé d'accompagner cette communauté tout en nous fixant pour objectif d'impacter encore davantage les femmes pour des retombées indirectes », précise Abdou Salami Amadou.

Dans les départements du Mono et du Couffo, au sud-ouest du Bénin, de nombreuses coopératives ont été soutenues, couvrant les aires communautaires de conservation de la biodiversité d'Adjamé (Djakotomey), du Lac Toho (Lokossa, Athiémé et Houéyogbé), de Naglanou (Athiémé) et de la Bouche du Roy (Grand-Popo). Cette bataille concerne également les trois nouvelles aires créées, à savoir le Chenal Gbaga (Grand-Popo), Avlékété-Djègbadji (Ouidah) et la Mare aux Crocodiles de Tannou (Aplahoué).

Des amazones de la biodiversité

À travers ces coopératives, les femmes sont donc mises en avant, comme un rempart contre la dégradation des ressources naturelles. « Pour défendre un espace, il faut permettre aux communautés d'avoir des activités alternatives génératrices de revenu revenus. Nous avons alors soutenu plus de 250 microprojets, bénéficiant à plus de 3500 personnes, dont 75% sont des femmes. Dans le Couffo, malgré l'avancée de l'agriculture, ce sont les femmes qui accomplissent le travail. Grâce à ces activités génératrices de revenus, elles

gagnent plus qu'en travaillant aux champs », souligne l'expert.

Ces microprojets apportent également des avantages en termes de réduction de la pauvreté, d'autonomisation des femmes, ainsi qu'une amélioration de leurs conditions de vie et de travail. À Agamè, dans la commune de Lokossa, près du Lac Toho, l'énergie déployée par les membres de la coopérative des transformateurs de produits agricoles en est une preuve tangible. Cette coopérative bien organisée, composée de 730 membres, s'emploie à valoriser les noix de palme produites par l'Union des Coopératives d'Aménagement Rural (UCAR).

Rien ne se perd ici, tout se transforme. De la matière première à la transformation, cette coopérative couvre toute la chaîne, avec des retombées significatives, pour l'autonomisation des femmes. « Nous disposons désormais de grandes machines qui nous aident à produire suffisamment d'huile. Nous avons même un stock selon la période que nous vendrons au meilleur prix. Aujourd'hui, avec l'amélioration des conditions de production, nous avons un peu plus de moyens pour nourrir nos enfants », renseigne Philomène Adangnonnan, secrétaire générale de la coopérative des transformateurs des produits agricoles de Agamè. Cette résilience, ces femmes entendent la renforcer, même après la fin du projet en Décembre 2024.

Fulbert ADJIMEHOSSOU